

**Jean Barré de Saint-Venant et les Lumières caribéennes.  
Colonisation nouvelle, économie politique et modernisation  
à Saint-Domingue (1776-1802)**

DOI: <https://doi.org/10.36253/ds-15117>

**Abstract:** The aim of this article is to explore the intellectual and political trajectory of the Dominguan planter, scientist, and agronomist Jean Barré de Saint-Venant (1737-1810). As a member of the Circle of the Philadelphes and of the Chamber of Agriculture of Le Cap Français, between the end of the Old Regime and the Napoleonic period, Barré de Saint-Venant outlined in his *mémoires* and printed works a Creole path to agricultural, economic, and institutional progress in the plantation society of Saint-Domingue. By blending philosophy, racial theory, colonial history, scientific experiments, and empirical knowledge, his reflection and action within the imperial administration demonstrate the active participation of Barré de Saint-Venant and other Dominguan colonists in the pursuit of a so-called «colonisation nouvelle», based on expertise in the service of the legislator, technological and governmental modernisation, the promotion of an enlightened public sphere, and the exploitation of the enslaved African. Barré de Saint-Venant's ideas and reform projects invite us to reflect further on the notion of «Caribbean Enlightenment».

**Keywords:** Jean Barré de Saint-Venant, new colonisation, political economy, Caribbean Enlightenment, Saint-Domingue.

Dans leur livre phare paru en 2018, Marcel Dorigny et Bernard Gainot ont examiné le courant intellectuel et politique qu'ils ont baptisé «colonisation nouvelle» et qui, à leur avis, remet en cause les piliers institutionnels, économiques et moraux du colonialisme européen entre la guerre des Sept Ans (1756-1763) et 1830. Dans les pages des Physiocrates, de Carl-Bernard Wadstrøm, de Matteo Galdi ou de Jean-Charles-Léonard-Simonde de Sismondi, la critique des empires français, portugais, hollandais, espagnol et britannique portait sur les compagnies commerciales détentrices de monopoles, sur les droits exclusifs des métropoles sur les marchés coloniaux et sur l'exploitation du travail esclave<sup>1</sup>. À la «proto-globalisation» mercantiliste et à l'esprit de conquête pratiqués jusqu'alors par les puissances impériales, ces diplomates, fonctionnaires, journalistes et philosophes opposèrent l'idéologie du libre-échange, l'abolitionnisme, le travail salarié, la pédagogie de la mission civilisatrice et du progrès matériel, culturel et scientifique<sup>2</sup>.

À tout cela il faut ajouter que l'idée d'une réforme systématique de la gouvernance coloniale suite à la crise financière et politique déclenchée par la guerre des Sept Ans trouva, également, ses partisans dans les mondes coloniaux, qu'il serait imprécis de considérer comme passivement périphériques<sup>3</sup>. Les sociétés de plantation des Antilles françaises – notamment celle de Saint-Domingue – en sont la preuve<sup>4</sup>. Mais les appels à la concurrence commerciale, au

---

<sup>1</sup> M. Dorigny, *Introduction*, in *La colonisation nouvelle (Fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècles)*, éd. par M. Dorigny et B. Gainot, Éditions SPM, Paris 2018, pp. 7-11. Une première version de cette recherche a été discutée au cours du 16<sup>e</sup> Congrès de la Société internationale d'étude du dix-huitième siècle, Rome, 3-7 juillet 2023. Je voudrais exprimer toute ma reconnaissance envers Massimiliano Vaghi et Patrizia Delpiano pour leurs précieux conseils pendant et après le Congrès.

<sup>2</sup> C. Bayly, *The Birth of the Modern World, 1780-1914: Global Connections and Comparisons*, Blackwell, Malden-Oxford 2004, pp. 44-47.

<sup>3</sup> J.H. Elliott, *Empires of the Atlantic World: Britain and Spain in America, 1492-1830*, Yale University Press, New Haven-London 2006; J. Adelman, *Sovereignty and Revolution in the Iberian Atlantic*, Princeton University Press, Princeton-Oxford 2006, pp. 13-55; G. Paquette, *Enlightenment, Governance, and Reform in Spain and its Empire 1759-1808*, Palgrave Macmillan, Cham 2008; P. Røge, *Économistes and the Reinvention of Empire, c. 1750-1802*, Cambridge University Press, Cambridge 2019.

<sup>4</sup> G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue et la Révolution, Essai sur le Club Massiac*, Armand Colin, Paris 1953; J. Cauna, *Au temps des isles à sucre. Histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Karthala, Paris 1987; J. Garrigus, *Before Haiti. Race and*

développement économique, à la rationalisation bureaucratique et au perfectionnement des savoirs agronomiques, scientifiques et érudits, s'associent à la promotion de l'esclavage racialisé et à son encadrement au sein du discours de l'économie politique et de l'analyse des richesses des Lumières<sup>5</sup>. En ce sens, la figure de Jean Barré de Saint-Venant (1737-1810), planteur d'origine niortaise, propriétaire d'esclaves, agronome, savant, réformateur et homme politique de Saint-Domingue, est emblématique de cette quête d'une «colonisation nouvelle» aux Caraïbes françaises en vue de la modernisation de la «plantation machine» et de l'élévation culturelle de la population blanche<sup>6</sup>. L'histoire et l'économie politique furent les terrains principaux de sa réflexion et de son action à l'intérieur et aux marges des institutions officielles. Le

---

*Citizenship in French Saint-Domingue*, Palgrave Macmillan, Cham 2006; T. Burnard and J. Garrigus, *The Plantation Machine: Atlantic Capitalism in French Saint-Domingue and British Jamaica*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia 2018; C. Schnakenbourg, *L'économie de plantation aux Antilles françaises*, Harmattan, Paris 2021.

<sup>5</sup> S. Meyssonier, *La Balance et l'Horloge. La genèse de la pensée libérale en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Éditions de la Passion, Paris 1989; J.-C. Perrot, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, EHESS Éditions, Paris 1992; M. Foucault, *Sécurité, Territoire, Population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Seuil, Paris 2004; J. McClellan, *Colonialism and Science: Saint-Domingue and the Old Regime*, The University of Chicago Press, Chicago-London 2010; F. Regourd and J. McClellan, *The Colonial Machine: French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, Brepols, Turnhout 2011. Sur l'esclavage et l'économie politique, voir C. Larrère, *Économie politique et esclavage au XVIII<sup>e</sup> siècle: une rencontre tardive et ambiguë*, in *Abolir l'esclavage. Un réformisme à l'épreuve (France, Portugal, Suisse, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, éd. par O. Grenouilleau, Presses Universitaires de Rennes, Rennes 2008, pp. 209-224; A.F. Terjanian, *Commerce and Its Discontents in Eighteenth-Century French Political Thought*, Cambridge University Press, Cambridge 2013, pp. 68-92; G. Talini, «Un mal nécessaire», *Schiavitù e tratta nei progetti riformatori delle Camere di Agricoltura delle Indie Occidentali francesi (1759-1790)*, «Rivista Storica Italiana», à paraître. Sur les Lumières métropolitaines et coloniales et l'esclavage, voir J. Ehrard, *Lumières et esclavage. L'Esclavage colonial et l'opinion publique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, André Versaille, Paris 2008; A.S. Curran, *The Anatomy of Blackness: Science and Slavery in an Age of Enlightenment*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore 2011; J. Roberts, *Slavery and the Enlightenment in the British Atlantic, 1750-1807*, Cambridge University Press, Cambridge 2013; P. Cheney, *Cul de Sac: Patrimony, Capitalism, and Slavery in French Saint-Domingue*, The University of Chicago Press, Chicago-London 2017, pp. 42-104.

<sup>6</sup> Sur la vie de Barré de Saint-Venant, voir surtout G. Debien et F. Thésée, *Un colon niortais à Saint-Domingue: Jean Barré de Saint-Venant (1737-1810)*, Société Historique et Scientifiques des Deux-Sèvres, Niort 1975; E.R. Johnson, *Philanthropy and Race in the Haitian Revolution*, Palgrave Macmillan, Cham 2018, pp. 86-87.

changement qu'il invoqua ne pouvait découler que de la critique du passé colonial et de ce qu'Émilien Petit nomma en 1750 le «patriotisme américain»<sup>7</sup>. Ayant recours à l'imaginaire du «maître éclairé» qui avait soit l'expérience pratique de l'«habitation» (c'est-à-dire la plantation) soit la maîtrise du savoir philosophique, scientifique et économique, Barré de Saint-Venant se présenta toujours en tant qu'expert au service de la monarchie française<sup>8</sup>. Ainsi, sa trajectoire entre sa première intervention à la Chambre d'agriculture du Cap Français en 1776 et la publication de son ouvrage *Des colonies modernes* en 1802 nous interroge, aussi, sur les potentialités et les défis de la notion de «Lumières caribéennes», récemment proposée par April G. Shelford<sup>9</sup>. Inspirée du «Enlightenment in practice» de Jeremy L. Caradonna, Shelford affirme que le mouvement des Lumières fut aussi bien pluriel sur le plan des idées qu'unifié du point de vue des *pratiques*. En particulier, une approche marquée par la prétendue intelligibilité des phénomènes («approach»), une tension vers l'amélioration et le progrès personnel et social («attitude») et un éventail d'activités d'écriture, de lecture et de publicité («activities») caractérisent toute espèce de Lumières, y compris les Lumières caribéennes<sup>10</sup>. La vie intellectuelle

---

<sup>7</sup> É. Petit, *Le patriotisme américain*, 1750.

<sup>8</sup> Sur l'utilisation historiographique de la catégorie d'expertise, voir E.H. Ash, *By any other name: early modern expertise and the problem of anachronism*, «History and Technology», 35, 2009, 1, pp. 3-30.

<sup>9</sup> A.G. Shelford, *A Caribbean Enlightenment: Intellectual Life in the British and French Colonial Worlds, 1750-1792*, Cambridge University Press, Cambridge, 2023, pp. 4-6: «In fact, many colonists were doing many things with the Enlightenment in the Caribbean. [...] In this book, the colonists doing Enlightenment in the French and British Caribbean take center stage. [...] They were just as inspired as their metropolitan counterparts by ideologies of utility and improvement, and they engaged in intellectual practices common in the metropole. [...] Exclusion, based in race and gender, was very much the point». Voir aussi D. Edelstein, *The Enlightenment: A Genealogy*, The University of Chicago Press, Chicago-London, 2010, p. 13: «The Enlightenment was never the sum of its parts: instead of an aggregate of ideas, actions, and events, it provided a matrix in which ideas, actions, and events acquired new meaning».

<sup>10</sup> Shelford, *A Caribbean Enlightenment*, cit., p. 4: «As such, it [the Enlightenment] offered eighteenth-century participants neither consensus nor a “coherent doctrine”, but ways for people to ask questions about things that mattered to them and to argue about the answers». Voir aussi D. Roche, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Mouton, Paris-La Haye 1978; J.-C. Perrot, *Histoire des sciences, histoire concrète de l'abstraction*, in *Des sciences et des techniques. Un débat*, éd. par R.

de Saint-Domingue, malgré ses contradictions, ses injustices et ses exclusions raciales et légales, le démontrerait. Cette interprétation, que j'adopte en grande partie, permet d'éviter le piège de la recherche d'une unité des Lumières sur le plan axiologique en contradiction avec leur relativisation, voire le chemin parcouru par Jonathan I. Israel. Toutefois, elle ne saisit pas entièrement l'essence réformatrice de ces pratiques collectives, sociales et culturelles, certes, mais surtout *politiques* au sens large<sup>11</sup>. Comme on le verra, Barré de Saint-Venant nous montre que la «thin coherence» suggérée par Shelford nécessite un «épaississement»<sup>12</sup>.

## 1. SCIENCE, FISCALITÉ, DOUX COMMERCE. BARRÉ DE SAINT-VENANT ENTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE ET CERCLE DES PHILADELPHES

En 1775, la Chambre d'agriculture du Cap avait un nouveau membre, le dénommé Jean Barré de Saint-Venant. Âgé de 38 ans, il fut élu parmi les 7 «habitants» blancs qui composaient la Chambre, le corps consultatif créée par le

---

Guesnerie et F. Hartog, EHESS Éditions, Paris 1998, pp. 25-37; P. Minard, *La fortune du colbertisme. État et industrie dans la France des Lumières*, Fayard, Paris 1998, p. 12; L.W. B. Brockliss, *Calvet's Web: Enlightenment and the Republic of Letters in Eighteenth-Century France*, Oxford University Press, Oxford 2002, p. 6; J.L. Caradonna, *The Enlightenment in Practice: Academic Prize Contests and Intellectual Culture in France, 1670-1794*, Cornell University Press, Ithaca-London 2012; S. Conrad, *Enlightenment in Global History*, «American Historical Review», 117, 2012, 4, p. 1015. Sur la pluralisation des Lumières, voir S. Muthu, *Enlightenment Against Empire*, Princeton University Press, Princeton 2003; J.G.A. Pocock, *Historiography and Enlightenment: A View of Their History*, «Modern Intellectual History», 5, 2008, 1, pp. 83-96; A. Lilti, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Seuil, Paris 2019. Sur le caractère unitaire des Lumières et l'importance de l'économie politique, voir J. Robertson, *The Case for the Enlightenment: Scotland and Naples, 1680-1760*, Cambridge University Press, Cambridge 2005, pp. 1-51. Sur la centralité de la France, voir Edelstein, *The Enlightenment*, cit., pp. 104-115.

<sup>11</sup> J.I. Israel, *Radical Enlightenment: Philosophy and the Making of Modernity*, Oxford University Press, Oxford 2001; A.J. La Vopa, *A New Intellectual History? Jonathan Israel's Enlightenment*, «The Historical Journal», 52, 2009, 3, pp. 717-738; Lilti, *L'Héritage*, cit., pp. 223-257, 386.

<sup>12</sup> Edelstein, *The Enlightenment*, cit., p. 17.

ministre de la Marine Nicolas-René Berryer en 1759. Cette élection représentait un signe incontestable de réussite sociale et de prestige intellectuel. En effet, la première tâche de toutes les Chambres d'agriculture – établies à Saint-Pierre (Martinique), Port-au-Prince, au Cap et, à partir de 1763, à Basse-Terre (Guadeloupe) – était d'«éclairer» la cour sur les moyens d'améliorer l'agriculture, les défrichements, les finances, le commerce et la navigation coloniale<sup>13</sup>. À cause de ce lien des Chambres avec la course au développement colonial, chaque membre était censé avoir à la fois une connaissance profonde du territoire par un «long séjour», des «lumières propres» et une expérience consolidée de gestion d'une plantation<sup>14</sup>.

Barré de Saint-Venant pouvait bien s'identifier à cette définition de compétence. Arrivé à Saint-Domingue de Niort entre 1754 et 1755, au début Jean n'était qu'un «petit blanc» émigré qui cherchait à faire fortune dans l'«Eldorado» des Aquitains<sup>15</sup>. Grâce à l'appui de son oncle Jean-André, propriétaire d'une modeste plantation à la Grande-Rivière, Barré de Saint-Venant investit, en 1767, ses capitaux accumulés en tant que procureur et économiste pour d'autres planteurs dans l'achat d'un tiers du domaine des Jumelle au quartier de l'Artibonite. Ensuite, en 1781, il acquit la moitié de la sucrerie de Quartier-Morin appartenant à Paul-Eustache de Cadush, une unité agroalimentaire de 331 hectares dotée de 202 esclaves, «paresseux et mal disciplinés»<sup>16</sup>.

---

<sup>13</sup> En 1759, Berryer établit à la Martinique et à Saint-Domingue des Chambres mi-parties d'agriculture et de commerce, composées de 4 planteurs, 4 négociants, un secrétaire et un député siégeant au Bureau du commerce à Paris. En 1763, le duc de Choiseul réforma les Chambres mi-parties en Chambres d'agriculture (Basse-Terre, Saint-Pierre, Port-au-Prince, Le Cap Français) en excluant les représentants du négoce colonial (É. Petit, *Droit public, ou gouvernement des colonies françaises*, Delalain, Paris 1771, vol. I, pp. 444-448). Voir C. Méliçon, *Les Chambres d'agriculture coloniales: entre résistances et contestations de l'imperialisme français au XVIIIème siècle*, «Études canadiennes», 76, 2014, pp. 89-102; Røge, *Économistes*, cit., pp. 105-152.

<sup>14</sup> *Mémoire de la Chambre mi-partie d'agriculture et de commerce du Cap sur la nécessité de connaître ses qualités respectives*, 16 mai 1761, Archives Nationales d'Outre-Mer (dorénavant ANOM), F3, *Collection Moreau de Saint-Méry*, 124, 81.

<sup>15</sup> J. Cauna, *L'Eldorado des Aquitains. Gascons, Basques et Béarnais aux Îles d'Amérique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Atlantica, Biarritz 1998.

<sup>16</sup> *Vente de moitié d'habitation, noirs, animaux et autres objets. M. de Cadush à Barré de Saint-Venant*, 23 May 1781, Archives Départementales de la Gironde (dorénavant ADG), *Fonds Debien, Papiers de Barré de Saint-Venant, à Saint-Domingue; Instructions pour M.*

Par ailleurs, Barré de Saint-Venant, dont son ami Médéric Louis Élie Moreau de Saint-Méry louera les «talents multipliés», se distingua surtout comme inventeur brillant et agronome curieux. Il devint en effet un des protagonistes des Lumières agricoles en France et à Saint-Domingue tels que Jean-Auguste Brevet, secrétaire de la Chambre d'agriculture de Port-au-Prince, et Paul Belin de Villeneuve<sup>17</sup>. L'édition des *Affiches américaines* du 27 août 1766 rapportait la «machine aérohydraulique, ou moulin à vent» qu'il avait inventé pour l'irrigation du sol<sup>18</sup>. Un an plus tard, Barré de Saint-Venant critiqua âprement les pompes hydrauliques qui, selon leur inventeur, l'ingénieur François-Xavier Trophime d'Arles de Linière, pouvaient fournir plus d'énergie aux moulins des «habitations» à sucre: même l'Académie royale des sciences avait fait l'éloge de ce dispositif<sup>19</sup>. Enfin, en 1770 Barré de Saint-Venant présenta à l'Académie les résultats d'un appareil qui, d'après lui, permettait un deuxième broyage des cannes à sucre<sup>20</sup>. Avec ses savoirs «utiles» et ses expériences, il donna sa contribution à la sphère publique domingoise et s'efforça d'intégrer le débat

---

*Dujardin de Beaumetz pour la conduite de mon habitation et de mes affaires*, avril 1788, ADG, Fonds Debien, Papiers de Barré de Saint-Venant, à Saint-Domingue: «Je ne suis point d'avis d'employer pour les marrons ni fiers ni cachot ni fouet à moins que ce ne soit pour des sujets désespérant sur lesquels l'amour-propre n'a aucune prise mon intention est de se mettre en règle par des déclarations au greffe et de les mettre dans les mains de la justice».

<sup>17</sup> M.-L.-E. Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'île de Saint-Domingue*, Chez l'Auteur, Philadelphia, 1797, vol. I, p. 237. Voir aussi B. Gainot, *Des baquets sous les Tropiques. À propos de la diffusion du magnétisme animal à Saint-Domingue en 1784*, «Annales Historiques de la Révolution Française», 391, 2018, 1, pp. 92-93; G. Talini, *Property and Political Economy in the French Caribbean: Land Reform, Agrarian Capitalism, and Race in the 18th Century*, «Quaderni Storici», 173, 2023, 2, pp. 1-27. Pour une définition des Lumières agricoles, voir P. M. Jones, *Agricultural Enlightenment: Knowledge, Technology, and Nature, 1750-1840*, Oxford University Press, Oxford 2016, p. 6: «The thought of the Enlightenment generated confidence that Nature's secrets could be unlocked and adapted to man's own purposes. [...] Second, and no less important, the Enlightenment contrived to bring about a shift in the outlook of elites. Measures to enhance the surplus-capacity of agriculture became an object of public policy».

<sup>18</sup> «Affiches américaines», 27 août 1766, p. 343.

<sup>19</sup> Shelford, *A Caribbean Enlightenment*, cit., pp. 299-300.

<sup>20</sup> *Machine pour doubler les cannes à sucre*, 3 février 1780, ANOM, F3, *Collection Moreau de Saint-Méry*, 125, 188-189.



population blanche de 27.723<sup>25</sup>. Sa proposition était aussi simple qu'inattendue. Afin de faire face à la diversité raciale grandissante, il fallait émanciper et considérer comme citoyens à part entière les «quarterons» nés d'un blanc et d'une métisse<sup>26</sup>. Ce groupe d'affranchis aurait pu protéger l'élite blanche du marronnage et des soulèvements serviles, comme on l'avait expérimenté à l'occasion de la révolte de Tacky en Jamaïque en 1760. La raison était double, scientifique et historique. D'un côté, Barré de Saint-Venant croyait comme Georges-Louis Leclerc de Buffon que «l'âme des gens de couleur s'élève à mesure que les nuances s'éclaircissent»<sup>27</sup>. De l'autre, historiquement l'esclavage de plantation, à la différence de celui des Romains, n'était pas un «état de guerre», mais dérivait de la rationalité calculatoire de l'économie politique ainsi que des besoins de l'agriculture intensive et hautement spécialisée de Saint-Domingue: «La découverte du Nouveau Monde a fait renaître parmi les nations chrétiennes l'esclavage [...], mais ce n'est plus la guerre, c'est le commerce qui fait aujourd'hui les esclaves».

Cela signifiait que la formation d'une classe de libres de couleur était la conséquence inéluctable d'une société proprement esclavagiste<sup>28</sup>. Sans mettre en doute la nécessité biologique et sociale du «préjugé» racial, Barré de Saint-Venant soutenait cependant que le moment était venu de faire reculer la ligne de la discrimination en vue de rendre en fait plus solides et plus sûres les bases

---

<sup>25</sup> ANOM, G1-509, nr. 38, cité par C. Schnakenbourg, *Statistiques économiques haïtiennes à l'époque coloniale (1681-1789)*, «Outre-mers», 98, 2011, 372-373, p. 152. Sur les libres de couleur, voir surtout D. Rogers, *Les libres de couleur dans les capitales de Saint-Domingue: fortune, mentalités et intégration à la fin de l'Ancien Régime (1776-1789)*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, 1999; F. Régent, *Libres de couleur. Les affranchis et leurs descendants en terres d'esclavage, XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Tallandier, Paris 2023.

<sup>26</sup> Id., *Les Maîtres de la Guadeloupe. Propriétaires d'esclaves*, Tallandier, Paris 2019, p. 219.

<sup>27</sup> M. Duchet, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières* (1971), Albin Michel, Paris, 1995, pp. 229-280; S. Sebastiani et J.-F. Schaub, *Race et histoire dans les sociétés occidentales (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Albin Michel, Paris 2021, pp. 229-314.

<sup>28</sup> Sur la notion de «société esclavagiste», voir M.I. Finley, *Ancient Slavery and Modern Ideology*, Viking Press, New York 1980. Sur le calcul esclavagiste, voir C. Oudin-Bastide et P. Steiner, *Calcul et morale. Coûts de l'esclavage et valeur de l'émancipation (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Albin Michel, Paris 2015.

politiques de la domination blanche. D'où l'idée d'une manumission des quarterons, proposition assez isolée dans la Chambre d'agriculture du Cap<sup>29</sup>.

La fiscalité royale ne fut pas moins approfondie par Barré de Saint-Venant, qui s'avère ici influencé par la Physiocratie et par le lexique de la limitation montesquivienne du pouvoir central et du «despotisme ministériel», déjà contesté abondamment par la «themistocracy» des Conseils Supérieurs<sup>30</sup>. Le 7 janvier 1779, il prit la parole au nom de la plantocratie de Quartier-Morin contre le système des corvées pour les travaux publics et l'entretien des routes, qu'il estimait féodal et sérieusement arriéré<sup>31</sup>. En particulier, Barré de Saint-Venant s'attaqua aux corvées que l'ancien gouverneur de Saint-Domingue Victor-Thérèse Charpentier d'Ennery avait imposées aux propriétaires de sa plaine en dépit du respect du droit de propriété, le plus sacré. À son avis, «440 noirs de corvées ne rendent pas de services aussi effectifs que 25 ouvriers dirigés par un ou deux entrepreneurs». Cela impliquait qu'au lieu de soustraire arbitrairement aux producteurs de l'île la main-d'œuvre, l'administration devait se munir de ses propres ouvriers esclaves, de ses chariots et de ses mulets. Comme le répétaient aussi François Quesnay et Victor Riqueti de Mirabeau, l'impôt ne pouvait jamais frapper les moyens de production, mais uniquement le produit net<sup>32</sup>. Une fois de

---

<sup>29</sup> Voir à ce propos D.A. Harvey, *The Chapuizet Affair: Race, Honor, and Politics in Prerevolutionary Saint-Domingue*, «French Historical Studies», 44, 2021, 4, pp. 583-612.

<sup>30</sup> M.W. Ghâchem, *The Old Régime and the Haitian Revolution*, Cambridge University Press, Cambridge 2012; L. M. Wood, *Archipelago of Justice: Law in France's Early Modern Empire*, Yale University Press, New Haven 2020. Sur la fiscalité coloniale, voir P.-A. Blérald, *L'organisation des finances publiques à la Guadeloupe et à la Martinique sous l'Ancien Régime. Contribution à l'étude de l'Etat colonial*, «Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe», 57-58, 1983, pp. 55-81.

<sup>31</sup> J. Barré de Saint-Venant, *Mémoire sur les corvées*, 7 janvier 1779, ANOM, F3, *Collection Moreau de Saint-Méry*, 125, 136-149v. Voir aussi A. Conchon, *La corvée des grands chemins au XVIII<sup>e</sup> siècle. Économie d'une institution*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes 2016, pp. 193-228.

<sup>32</sup> V. Riqueti de Mirabeau, *Théorie de l'impôt*, 1760, pp. 72, 125, 150, 160; Id., *Philosophie rurale, ou économie générale et politique de l'agriculture, réduite à l'ordre immuable des lois physiques et morales, qui assurent la prospérité des empires*, Chez les libraires associés, Amsterdam 1763, vol. III, pp. 204-205; Paul-Pierre Le Mercier de la Rivière, *Observations sur l'imposition ordonnée par le Roi et particulièrement sur les droits d'entrée et de sortie*, septembre 1763, ANOM, C8 A, vol. 65, aussi dans Id., *Mémoires et textes inédits sur le gouvernement des Antilles*, éd. par L.-P. May, CNRS Éditions, Paris-Marseille 1978, p. 189. Voir aussi M. Kwass, *Privilege and the Politics of Taxation in Eighteenth-Century France*,

plus, l'énergie du réformisme de Barré de Saint-Venant se heurta à la circonspection de ses collègues, qui craignaient une confrontation politique directe avec le gouvernement colonial, toujours répressif à l'égard des formes effectives ou présumées d'autonomisme créole<sup>33</sup>. Le mémoire n'eut pas le soutien de la Chambre d'agriculture.

Le libre-échange, la politique commerciale et la contestation de l'Exclusif – le monopole métropolitain sur le commerce caribéen décrété en 1717 et en 1727 – devinrent un troisième champ de réflexion et d'initiative pour Barré de Saint-Venant<sup>34</sup>. Par le biais d'un pamphlet du 17 février 1785 qu'il fit imprimer à Paris, il exprima l'appui de sa Chambre à la libéralisation partielle de l'approvisionnement colonial que le secrétaire de la Marine Charles Eugène de la Croix de Castries avait ordonnée le 30 août 1784. Reprenant une suggestion de la Chambre d'agriculture du Cap, Castries avait ouvert des ports francs à Port-au-Prince, Le Cap, Les Cayes, Saint-Pierre, Basse-Terre, Scarborough (Tobago) et Carénage (Sainte-Lucie). Tout cela dans le but de faciliter le commerce entre les Indes Occidentales françaises et les États-Unis au lendemain de la Révolution américaine<sup>35</sup>. Prêtant main-forte à l'ancien député de la Chambre d'agriculture de la Martinique et premier commis au bureau des Colonies Jean-Baptiste Dubuc,

---

Cambridge University Press, Cambridge 2000, pp. 213-252; L. Vardi, *The Physiocrats and the World of the Enlightenment*, Cambridge University Press, Cambridge 2012, pp. 149-181.

<sup>33</sup> Sur lequel voir C. Frostin, *Les révoltes blanches à Saint-Domingue aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (1975), Presses Universitaires de Rennes, Rennes 2008.

<sup>34</sup> Sur l'Exclusif colonial, voir Tarrade, *Le commerce colonial*, cit.; P. Cheney, *Revolutionary Commerce: Globalization and the French Monarchy*, Harvard University Press, Cambridge MA-London 2010.

<sup>35</sup> *Mémoire de la Chambre d'agriculture du Cap, sur les nouvelles prohibitions contre la liberté de l'introduction des Américains du continent, dans les ports de la colonie de Saint-Domingue*, in *Recueil de différentes pièces pour et contre l'admission des étrangers dans les îles de l'Amérique*, 1785, vol. I, pp. 1-40; La Porte à Castries, 3 juin 1784, ANOM, F2 B, vol. 8, 240-243; J. Barré de Saint-Venant, *Mémoire sur le commerce étranger avec les colonies françaises de l'Amérique, présenté à la Chambre d'agriculture du Cap, le 17 février 1785*[5], Cuchet, Paris 1785. Sur l'arrêt du 30 août 1784 et la naissance des États-Unis, voir F.L. Nussbaum, *The French Colonial Arrêt of 1784*, «The South Atlantic Quarterly», 27, 1928, 1, pp. 62-78; M. Covo, *Entrepôt of Revolutions: Saint-Domingue, Commercial Sovereignty, and the French-American Alliance*, Oxford University Press, Oxford 2022, pp. 15-44. Sur le traité d'alliance et de commerce franco-américain du 6 février 1778, voir P. Cheney, *A False Dawn for Enlightenment Cosmopolitanism? Franco-American Trade during the American War of Independence*, «The William and Mary Quarterly», 63, 2006, pp. 463-488.

Barré de Saint-Venant se révéla un partisan convaincu de la réforme. Dans son pamphlet, il utilisa l'édition française d'Yverdon de *The Wealth of Nations* d'Adam Smith pour faire sienne la réfutation de l'Écossais du protectionnisme mercantiliste atlantique. De surcroît, la pensée économique de Smith lui permit de souligner qu'à Saint-Domingue la prospérité des plantations était «presque en entier le produit du sol et de l'industrie des colons» et non pas de l'autoritarisme des gouverneurs ou de la tyrannie financière du négoce métropolitain<sup>36</sup>. Contre Montesquieu, contre Forbonnais, le futur de l'empire résidait dans la concurrence entre armateurs et négociants français et américains, puisque «la nécessité seule rend industrieux»<sup>37</sup>.

Au crépuscule de l'Ancien Régime, l'engagement scientifique, public et politique de Barré de Saint-Venant – tout comme son essor économique personnel – l'avait transformé en un grand blanc épanoui et réputé soit dans le Nord de la colonie soit dans les milieux gouvernementaux et intellectuels parisiens. Ce fut aussi grâce à sa délégation dans la «ville-monde» et à Versailles en compagnie de Moreau de Saint-Méry et du marquis du Puget qu'en 1789 le Cercle des Philadelphes, institution académique fondée au Cap le 15 Août 1784, obtint les lettres patentes du ministre César Henri de La Luzerne ainsi que la prestigieuse affiliation à l'Académie royale des sciences<sup>38</sup>. En 1789, Barré de

---

<sup>36</sup> Barré de Saint-Venant, *Mémoire sur le commerce étranger*, cit., pp. 16-18. Voir aussi A. Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduit par J.-A. Blavet, De Felice, Yverdon 1781; J.-B. Dubuc, *Le Pour et le Contre sur un objet de grande discorde et d'importance majeure*, Londres 1784; M.-R. Hilliard d'Auberteuil, *Du commerce des colonies, ses principes et ses lois*, 1785.

<sup>37</sup> Barré de Saint-Venant, *Mémoire sur le commerce étranger*, cit., p. 30. Voir aussi J.-F. Melon, *Essai politique sur le commerce*, 1734, pp. 64-65; Montesquieu, *L'esprit des lois* (1748), in *Oeuvres complètes*, Belin, Paris 1877, vol. IV, p. 463; F.-V.-D. de Forbonnais, *Colonie* (1753), in *Encyclopédie*, Le Breton et al., Paris 1751-1772, vol. III, pp. 648-651.

<sup>38</sup> McClellan, *Colonialism and Science*, cit., pp. 247-256. Voir aussi B. Maurel, *Une société de pensée à Saint-Domingue, Le Cercle des Philadelphes au Cap Français*, «Franco-American Review», 2, 1938, pp. 143-167; F. Regourd, *Maîtriser la nature: Un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, «Revue française d'Histoire d'Outre-mer», 1999, 322-323, pp. 39-64; Id., *Lumières coloniales. Les Antilles françaises dans la République des Lettres*, «Dix-huitième siècle», 33, 2001, pp. 183-199; A. Romano et S. Van Damme, *Sciences et villes-mondes, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Penser les savoirs au large (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles)*, «Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine», 55, 2008, 2, pp. 7-18.

Saint-Venant, «membre de la Chambre d'agriculture et du Cercle des Philadelphes du Cap Français, commandant des milices de la paroisse du Quartier-Morin, [...], chef du premier escadron de la cavalerie de la Garde Nationale parisienne», se maria avec Marie-Thérèse-Joséphine Laborie, la fille du secrétaire de la Chambre d'agriculture du Cap Pierre Joseph, homme politique, juriste, agronome et auteur du célèbre *The Coffee Planter of Saint Domingo*<sup>39</sup>. Et pourtant, les Révolutions française et haïtienne devaient bouleverser irrévocablement cet ordre des choses dans la vie de Barré de Saint-Venant.

## 2. QU'EST-CE QU'UNE COLONIE MODERNE? BARRÉ DE SAINT- VENANT FACE AUX RÉVOLUTIONS ATLANTIQUES

Barré de Saint-Venant participa intensément à l'organisation d'un réseau de colons d'origine française résidant dans la capitale pendant le déroulement des États Généraux (5 mai 1789), le serment du jeu de paume (20 juin) et la formation de l'Assemblée nationale constituante (9 juillet). Avec Belin de Villeneuve et maints de propriétaires coloniaux absents – environ la moitié à Saint-Domingue – , Jean fit de grands efforts pour lutter contre Jacques Pierre Brissot et les abolitionnistes de la Société des amis des noirs, contre l'extension aux territoires d'outre-mer de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et même contre les représentants de Saint-Domingue élus à l'Assemblée<sup>40</sup>. On le retrouve aussi parmi les premiers membres du club Massiac, le groupe de pression colonial constitué le 20 août 1789 par Louis Marthe de Gouy d'Arsy et par beaucoup d'anciennes familles de la Chambre d'agriculture du Cap, qui se fit porteur informel du discours sur le «despotisme ministériel», sur la liberté du

---

<sup>39</sup> B. Rossignol, P. Rossignol et P. Bardin, *Il y a 200 ans à Paris. Un «beau mariage» entre Domingoïis*, «Généalogie et Histoire de la Caraïbe», 11, 1989, pp. 78-80. Voir aussi P.-J. Laborie, *The Coffee Planter of Saint Domingo*, Cadell-Davies, London 1798.

<sup>40</sup> Debien et Thésée, *Un colon niortais*, cit., pp. 60-61. Sur les planteurs absents de Saint-Domingue, voir C.E. Fick, *The Making of Haiti. The Saint-Domingue Revolution From Below*, The University of Tennessee, Press Knoxville 1990, p. 16.

commerce aux colonies, sur l'inadéquation de la législation coloniale actuelle<sup>41</sup>. Néanmoins, les idées de Barré de Saint-Venant sur l'«aristocratie de l'épiderme» et sur les libres de couleur, représentés à Paris par Julien Raimond et la Société des citoyens de couleur, n'étaient nullement changées depuis 1776. Comme il écrit à la Société coloniale de La Rochelle, qui correspondait avec le club Massiac,

Je crois seulement qu'il est temps de se réduire sur les préjugés. Le salut des colonies en dépend. Je crois que tous les hommes blancs domiciliés qui ont une propriété foncière quelconque doivent être appelés aux assemblées primaires. Je crois que les gens de couleur et même les noirs qui ont des propriétés doivent être appelés à voter l'impôt et la loi qui les régit<sup>42</sup>.

Forcé de quitter Paris suite aux événements turbulents de la Révolution et la dissolution du club Massiac en 1792, Barré de Saint-Venant acheta le château de Fortoiseau, près de Melun, et se mit en retrait de la vie publique jusqu'en 1802, quand il publia son ouvrage principal, *Des colonies modernes sous la zone torride, et particulièrement de celle de Saint-Domingue*<sup>43</sup>. Ce livre s'interrogeait sur ce que c'est une colonie *moderne*. Barré de Saint-Venant n'était pas le seul à poser cette question à l'opinion publique du Consulat napoléonien. Soulignons que depuis décembre 1801, le général Charles Victor Emmanuel Leclerc, époux de Pauline Bonaparte, était engagé dans la reconquête de Saint-Domingue au détriment de Toussaint Louverture et de ses «Jacobins noirs»<sup>44</sup>. De plus, quand

---

<sup>41</sup> Debien, *Les colons de Saint-Domingue*, cit.; D. Liébart, *Un groupe de pression contre-révolutionnaire: le Club Massiac sous la Constituante*, «Annales Historiques de la Révolution Française», 354, 2008, 4, pp. 29-50. Pour une liste des membres du club Massiac, voir *Adresse au Roi, et discours à Sa Majesté, par les colons français de Saint-Domingue réunis à Paris*, 1791, Archives Départementales de Loire-Atlantique, ET 1 A, 28, pp. 10-11.

<sup>42</sup> Barré de Saint-Venant à la Société coloniale de La Rochelle, 11 novembre 1789, Archives Nationales, D XXV 84, d. 824. Voir aussi F. Gauthier, *L'aristocratie de l'épiderme. Le combat de la Société des citoyens de couleur, 1789-1791*, CNRS Éditions, Paris 2007.

<sup>43</sup> J. Barré de Saint-Venant, *Des colonies modernes sous la zone torride, et particulièrement de celle de Saint-Domingue*, Brochot, Paris 1802.

<sup>44</sup> C.L.R. James, *The Black Jacobins: Toussaint Louverture and the San Domingo Revolution* (1938), Random Books, New York 1963.

*Des colonies modernes* parut, au mois de mars 1802, le premier consul Napoléon préparait l'approbation des édits du 20 mai et du 16 juillet, qui rétablirent l'esclavage à la Guadeloupe et dans les colonies restituées par la Grande-Bretagne en exécution du traité d'Amiens – Martinique, Tobago, Sainte-Lucie<sup>45</sup>. Profitant de l'opportunité offerte par le projet néocolonial du gouvernement napoléonien, des planteurs domingois souvent liés au ministère de la Marine et au Conseil d'État – à titre d'exemple, Pierre-Victor Malouet, Louis-Narcisse Baudry des Lozières et François Page – lancèrent une campagne de presse dans le but de persuader Bonaparte de restaurer le système de plantation esclavagiste à Saint-Domingue malgré «l'insurrection générale de la philosophie». Ils exhortèrent Napoléon à leur confier l'aménagement futur de l'économie politique et de l'administration de la Perle des Antilles<sup>46</sup>.

Dans ce contexte, Barré Saint-Venant, tout en rejetant la qualité d'«écrivain de profession», se démarqua par son attitude réformatrice<sup>47</sup>. *Des colonies modernes* n'a pas les traits d'un manifeste réactionnaire, exposant en revanche un programme de modernisation technique, agricole, commerciale, fiscale, culturelle et gouvernementale de Saint-Domingue en cohérence avec une conception du bonheur public reposant sur des bases raciales et esclavagistes. Barré de Saint-Venant précisa, en s'adressant directement à Napoléon, que «l'ignorance» des particularités climatiques et sociologiques des colonies «est la cause de tous nos malheurs», qui, en dernière analyse, résultaient de la marginalisation de

---

<sup>45</sup> *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises. 1802. Ruptures et continuités de la politique coloniale française (1800-1830). Aux origines de Haïti*, éd. par Y. Benot et M. Dorigny, Maisonneuve et Larose, Paris 2003; Y. Benot, *La démence coloniale sous Napoléon*, La Découverte, Paris 2006.

<sup>46</sup> F. Page, *Traité d'économie politique et de commerce des colonies*, Brochet, Paris 1801; P.-V. Malouet, *Collection de mémoires et correspondances officielles sur l'administration des colonies*, Baudouin, Paris 1801; L.-N. Baudry des Lozières, *Les égarements du nigrophilisme*, Migneret, Paris 1802. Voir aussi P. Girard, *Napoléon voulait-il rétablir l'esclavage en Haïti?*, «Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe», 2011, 159, pp. 3-28. Sur le décret d'abolition de l'esclavage du 4 février 1794, voir J.D. Popkin, *You are All Free: The Haitian Revolution and the Abolition of Slavery*, Cambridge University Press, Cambridge 2010.

<sup>47</sup> Barré de Saint-Venant, *Des colonies modernes*, cit., p. viii.

l'expertise locale des maîtres «éclairés»<sup>48</sup>. Si l'empire romain s'était effondré, c'était parce que, comme l'avait deviné Edward Gibbon, l'empereur Constantin embrassa le christianisme sans se soucier des différences régionales et environnementales entre ses possessions: involontairement, il prépara ainsi le «triomphe de Mahomet»<sup>49</sup>.

Le livre de Barré de Saint-Venant avait pour autant une connotation strictement *politique*, étant donné que, comme l'auteur l'expliqua au premier consul dans sa lettre du 12 juin 1802, «tout est à faire ou à réparer à Saint-Domingue» et que dorénavant il s'agissait

de diriger la restauration sur les véritables principes de la science, de substituer la charrue aux bras des noirs, de remplacer les mulets qui nous manquent par les machines à vapeur, d'employer les lumières de la science aux cultures et aux fabriques. C'est ainsi que l'on peut atteindre à un but avantageux<sup>50</sup>.

Certes, le travail esclave devait rester le pilier des «manufactures» coloniales, pourvu qu'il fût en partie repensé «scientifiquement». Le beau-père de Barré de Saint-Venant, Pierre-Joseph Laborie, avait déjà fait remarquer en 1789 que l'esclavage de plantation était un «mal nécessaire»<sup>51</sup>. De plus, les hommes et les femmes asservis amélioraient significativement leur condition par rapport aux «horreurs de l'Afrique» et à la misère du «peuple pauvre» de l'Europe. Moteur de l'accumulation capitaliste et des finances de l'État, la main-d'œuvre africaine,

---

<sup>48</sup> Ivi, pp. X-XI. Voir aussi M. W. Ghachem, *Montesquieu in the Caribbean: The Colonial Enlightenment between «Code Noir» and «Code Civil»*, «Historical Reflections/Réflexions Historiques», 25, 1999, 2, pp. 183-210.

<sup>49</sup> Barré de Saint-Venant, *Des colonies modernes*, cit., pp. 122-123. Voir aussi T.P. Liu, *A Frail Liberty: Probationary Citizens in the French and Haitian Revolutions*, The University of Nebraska Press, Lincoln 2022, p. 286: «[pour Barré de Saint-Venant] climatic differences divided the globe into zones of human liberty (in both legal and social sense) and zones of perpetual servitude».

<sup>50</sup> Barré de Saint-Venant à Napoléon, 12 juin 1802, ADG, *Fonds Debien, Papiers de Barré de Saint-Venant, à Saint-Domingue*. Barré de Saint-Venant demanda en vain une place dans le comité qui s'occupait du rétablissement de Saint-Domingue. Voir Debien et Thésée, *Un colon niortais*, cit., pp. 158-159.

<sup>51</sup> P.-J. Laborie, *Réflexions sommaires adressées à la France et à la colonie de Saint-Domingue*, 1789, p. 37.

bien que «naturellement» maladroite, oisive et luxurieuse, était le noyau de l'économie politique de l'empire et même de la modernité industrielle: «sans le travail, il ne peut exister aucune civilisation» et, dans la «zone torride», «le travail ne pourra s'obtenir que par la contrainte»<sup>52</sup>. Les *exempla* historiques de l'Égypte et de la Perse confirmaient qu'il n'avait «jamais existé une nation grande, puissante et civilisée, sans esclaves»<sup>53</sup>. À l'instar de l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal, Barré de Saint-Venant ajouta que surtout la «soif de l'or», les massacres inutiles d'Amérindiens et d'Africains et l'esprit de conquête mercantiliste qui avaient ensanglanté le monde et entravé le développement agricole, la circulation commerciale et les expériences scientifiques étaient véritablement antinomiques avec le progrès des sociétés métropolitaines et coloniales<sup>54</sup>.

L'important était alors de *réformer* le travail esclave à la lumière d'une mécanisation de l'agriculture qui permettait finalement de mieux concilier intérêt et humanité et d'«adoucir le sort des noirs»<sup>55</sup>. Les machines «épargneront des milliers de bras»: des machines à feu pouvaient actionner les moulins de plantation à sucre; la charrue pouvait se substituer à la houe dans les indigoteries et dans les sucreries; des engrais adaptés selon les recherches agronomiques les plus à jour pouvaient augmenter sensiblement la productivité du sol<sup>56</sup>. De même, l'agronome, médecin et lettré Jacques-François Dutrône de la Couture avait

---

<sup>52</sup> Barré de Saint-Venant, *Des colonies modernes*, cit., p. 4. Voir aussi O. Grenouilleau, *Qu'est-ce que l'esclavage? Une histoire globale*, Gallimard, Paris 2015, p. 25; D.W. Tomich, *Capitalism in Slavery, Slavery in Capitalism: Original Accumulation, Slave Rent, and the Formation of the World Market*, «Comparativ», 30, 2020, pp. 522-542.

<sup>53</sup> Barré de Saint-Venant, *Des colonies modernes*, cit., pp. 21-22.

<sup>54</sup> Ivi, p. 495.

<sup>55</sup> Ivi, p. 219. Mais Barré de Saint-Venant avait changé d'avis sur les «sang-mêlés» et sur Julien Raimond, qui, tout comme la Société des amis des noirs, avaient provoqué des «désordres» irréparables dans l'empire (ivi, pp. V-VI).

<sup>56</sup> Ivi, pp. 285-286, 439. Sur la houe et la charrue dans les économies de plantation, voir R. Blackburn, *The American Crucible: Slavery, Emancipation and Human Rights*, Verso, London 2013, p. 69.

indiqué la meilleure méthode pour la fabrication du sucre en 1790 et il fallait la diffuser et la généraliser<sup>57</sup>.

Mais cette espèce d'agriculture industrielle conçue pour l'économie d'exportation (*export-oriented*) de Saint-Domingue devait s'accompagner d'autres réformes complémentaires, également urgentes. À commencer par la multiplication des rhumeries, la libéralisation de l'approvisionnement domingois, la fondation d'une banque publique destinée à financer la reconstitution des «habitations dévastées», la conversion des capitaux en rentes afin de rembourser la dette coloniale sans forcément faire échouer tous les planteurs endettés<sup>58</sup>. Tout au long de cet effort réformateur, la production du savoir géographique, botanique, zoologique et agronomique et la consolidation d'une sphère publique coloniale auraient dû assister une nouvelle «fabrique des savoirs administratifs» et une science du gouvernement orientée par l'*expérience*<sup>59</sup>. À cette fin, Barré de Saint-Venant se rattacha au précédent du Cercle des Philadelphes et envisagea un «institut colonial» composé de géomètres, physiciens, chimistes, botanistes, naturalistes, ingénieurs «des ponts et chaussées», «hydrauliciens», médecins et chirurgiens «distingués». La mission de cet institut était ambitieuse:

Ils [les membres] dirigeraient les premiers établissements des charrues, des machines à feu, des distilleries pour fabriquer le rhum [...]; ils feraient des recherches sur la meilleure manière de fabriquer le sucre, l'indigo, sur la culture des terres, sur les plantations de café [...]; sur la manière d'utiliser les terres réputées stériles, d'y naturaliser l'opuntia, les cactes, les plantes de l'Inde et celles de la Chine<sup>60</sup>.

Le secours de la science et des savants avait une finalité de compétition impériale et d'émulation, parce que le perfectionnement qualitatif des denrées de

---

<sup>57</sup> Barré de Saint-Venant, *Des colonies modernes*, cit., pp. 393-418. Voir aussi J.-F. Dutrône de la Couture, *Précis sur la canne et sur les moyens d'en extraire le sel essentiel*, Duplain, Paris 1790.

<sup>58</sup> Barré de Saint-Venant, *Des colonies modernes*, cit., pp. 98-111, 465-467, 481-492.

<sup>59</sup> I. Laboulais, *La fabrique des savoirs administratifs*, in *Sciences et savoirs à l'époque moderne (Renaissance – 1770)*, éd. par S. Van Damme, Seuil, Paris 2015, pp. 446-463.

<sup>60</sup> Barré de Saint-Venant, *Des colonies modernes*, cit., pp. 440-441.

Saint-Domingue aurait permis à la France de devancer la Grande-Bretagne dans les marchés du monde entier<sup>61</sup>.

Le grand projet de modernisation coloniale dessiné dans *Des colonies modernes* fut compromis définitivement par la défaite de Leclerc et à la proclamation de l'indépendance d'Haïti le 1<sup>er</sup> janvier 1804. Même si Barré de Saint-Venant ne perdit pas espoir, les relations entre Paris et la jeune république haïtienne ne pouvaient plus être pensées selon la dialectique entre métropole et colonies de l'Ancien Régime<sup>62</sup>. Le trajet intellectuel et politique de ce colon sans colonie devait s'arrêter.

## CONCLUSIONS

La réflexion théorique, l'engagement culturel et la carrière politique de Barré de Saint-Venant révèlent comment la «colonisation nouvelle» de Dorigny et Gainot peut bien s'étendre à la société de plantation de Saint-Domingue et donc au-delà de l'abolitionnisme. Tout en considérant le recours à la main-d'œuvre servile incontournable, la doctrine coloniale de Barré de Saint-Venant trouva sur le terrain de l'économie politique et des avancées scientifiques les outils pour rendre finalement *moderne* l'exploitation des îles à sucre. Dès son entrée dans la Chambre d'agriculture du Cap en 1775, ce colon niortais misa sur le libéralisme commercial smithien, la rationalisation productive et fiscale, la diffusion du savoir «utile» et l'amélioration technologique pour redéfinir les paradigmes gouvernementaux de la bureaucratie de la Marine et même pour atténuer la

---

<sup>61</sup> Ivi, pp. 450-451. Sur l'émulation, la balance du pouvoir et l'économie politique, voir S.A. Reinert, *Translating Empire: Emulation and the Origins of Political Economy*, Harvard University Press, Cambridge MA-London 2011; A. Alimento and K. Stapelbroek, *Trade and Treaties: Balancing the Interstate System*, in *The Politics of Commercial Treaties in the Eighteenth Century: Balance of Power, Balance of Trade*, ed. by Idem, Palgrave Macmillan, Cham 2017, pp. 1-76.

<sup>62</sup> Barré de Saint-Venant à Moreau de Saint-Méry, 13 juillet 1805, ANOM, F3, *Collection Moreau de Saint-Méry*, 267, 486; J. Barré de Saint-Venant, *Mémoire sur la paix maritime, sur les colonies, sur les moyens de les restaurer et sur la conquête de Saint-Domingue*, 1806, F3, *Collection Moreau de Saint-Méry*, 267, 488.

pénibilité du travail des esclaves africains malgré leur supposée infériorité raciale et civilisationnelle. Au fil des pages manuscrites et imprimées de Barré de Saint-Venant, la culture du dualisme et de la différenciation coloniale se conjugua avec un langage de la réforme et de la *Sattelzeit* marqué par l'interprétation linéaire du mouvement historique<sup>63</sup>. Cet homme de lettres, comme beaucoup d'autres intellectuels et magistrats domingois, voulait repenser l'esclavage sans l'abolir et révolutionner le colonialisme mercantiliste traditionnel par la voie du laisser-faire, de la technique et de la science. Pour lui, l'esprit impérialiste, belliqueux et «jaloux» devait céder la place à une gouvernance des empires et des plantations plus civilisée et libre-échangiste, bien que reposant nécessairement sur le travail forcé<sup>64</sup>. Les notions de conservatisme et de modernisation défensive semblent réductrices pour décrire ses vues<sup>65</sup>. Par conséquent, Barré de Saint-Venant symbolise la «colonisation nouvelle» telle qu'elle a été imaginée par les planteurs «éclairés» de Saint-Domingue après la guerre des Sept ans.

Par ailleurs, son profil de savant éclectique s'inscrit pleinement dans les Lumières caribéennes de Shelford, qui a eu le grand mérite d'avoir effectivement situé au cœur d'une histoire intellectuelle plus large des protagonistes, des livres, des journaux, des institutions jusqu'ici peu contextualisés ou mal compris. Et pourtant Barré de Saint-Venant, dans un sens, dépassa cette notion. La vocation rénovatrice et le régime d'historicité que sous-tend toute sa biographie nous invitent à ne pas borner notre recherche des caractères intellectuels et sociaux unificateurs des Lumières – aujourd'hui «plurielles» – exclusivement aux pratiques culturelles partagées, quoique centrales<sup>66</sup>. Comme le montrèrent Franco Venturi et Furio Diaz, le *politique* comme moyen et comme horizon de l'effort

---

<sup>63</sup> R. Koselleck, *Critique and Crisis: Enlightenment and the Pathogenesis of Modern Society* (1959), The MIT Press, Cambridge MA 1988; *Languages of Reform in the Eighteenth Century. When Europe Lost Its Fear of Change*, ed. by M. Albertone, S. Ricther and T. Maissen, Routledge, London-New York 2020; Lilti, *L'Héritage*, cit., p. 264.

<sup>64</sup> Sur la «jealousy of trade», voir D. Hume, *Essays and Treatises, Of the Jealousy of Trade*, Millar, Kincaid, and Donaldson, London-Edinburgh 1758, p. 187; I. Hont, *Jealousy of Trade: International Competition and the Nation-State in Historical Perspective*, The Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge MA 2005.

<sup>65</sup> S.J. Stein and B.H. Stein, *Apogee of Empire: Spain and New Spain in the Age of Charles III, 1759-1789*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore 2003, p. 351.

<sup>66</sup> F. Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Seuil, Paris 2003.

cognitif ne devrait pas être minimisé ou mis à l'écart, et Barré de Saint-Venant, toujours en dialogue avec un pouvoir à «éclairer», ne fait pas exception<sup>67</sup>. C'est la tentative de rendre la réflexion *utile* au perfectionnement de la société et de l'État ce qui donna un sens et une direction à l'attitude, à l'approche et aux activités à mon avis justement identifiées par Shelford. Plus précisément encore, la «thin coherence» des Lumières est à déceler dans la *politisation* des idées et l'organisation de la culture à travers un ensemble de pratiques socioculturelles communes sur fond d'une «active orientation towards the future»: dans l'activité de projeter plus que dans le projet préconçu<sup>68</sup>. Si les Lumières furent partout un laboratoire de problématisation et de critique serrée de la modernité européenne et globale, elles le furent de manière à traduire en réalité des élans *normatifs* selon des valeurs ambivalentes et des agendas parfois inconciliables, ce qui explique aussi leur obsession commune pour l'économie politique, la «science à la mode» du dix-huitième siècle<sup>69</sup>. Toute résolution de l'énigme de Lumières – et notamment des Lumières caribéennes – doit partir de ce constat.

Giulio Talini

Scuola Superiore Meridionale (Naples)

---

<sup>67</sup> F. Diaz, *Filosofia e politica nel Settecento francese*, Einaudi, Torino, 1962; F. Venturi, *Utopia e riforma dell'illuminismo*, Einaudi, Torino 1970; Id., *Settecento riformatore*, Einaudi, Torino 1969-1990.

<sup>68</sup> Nelson, *Time of Enlightenment*, cit., p. 6.

<sup>69</sup> «Mercure de France», novembre 1758, p. 69: «L'économie politique est aujourd'hui la science à la mode. Les livres qui traitent de l'agriculture, de la population, de l'industrie, du commerce et des finances, sont dans les mains d'une infinité de personnes qui, naguère, ne feuilletaient que des romans». Voir aussi Roberston, *The Case for the Enlightenment*, cit., p. 29; P. Cheney, Compte-rendu de A. Lilti, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, «H-France Review», 20, 2020, 39, pp. 6-7. Sur les Lumières, l'opinion publique et l'économie politique dans l'Atlantique français, voir G. Talini, *Enlightenment and reform in the French Atlantic empire: Véron de Forbonnais, Pierre-Louis de Saintard, and the 1756 debate over the admission of neutral commerce in the Antillean colonies*, «French History», 37, 2023, 1, pp. 36-52.